

Fiche pédagogique

HABILITATIONS ELECTRIQUES B1.B2.BR.BC

H1.H2.HC



Pour pouvoir intervenir dans les locaux réservés aux électriciens sur les installations électriques – En BASSE tension (BT) en en HAUTE tension (HT),

A l'issue de cette formation, le stagiaire connaîtra le risque électrique et saura s'en protéger lors de ses interventions sur les installations électriques.

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans.

▶ **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- ▶ Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre
- ▶ Maîtriser l'usage des EPI, outils isolés et appareils de mesures
- ▶ Savoir se mettre en sécurité lors de travaux ou d'interventions électriques

▶ **PUBLIC CONCERNE**

- ▶ Électriciens, techniciens de maintenance, chefs de chantiers électriques, responsables électriques

▶ **PREREQUIS**

- ▶ Diplôme dans l'électricité ou expérience significative dans l'électricité
- ▶ Connaissances de la Haute Tension

- ▶ **DUREE** : 24 heures – programmes basse tension & haute tension

▶ **NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

- ▶ Groupe minimum = 6 personnes / maximum = 12 personnes

Contenu pédagogique

HABILITATIONS ELECTRIQUES B1.B2.BR.BC H1.H2.HC



▶ CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Les installations électriques et généralités
2. Les risques liés à l'électricité
3. Réglementation
4. Situations d'urgence
5. L'habilitation électrique
6. Fonctions de l'appareillage basse tension
7. Mesures de protection
8. Emploi d'outillage électroportatif
9. Analyses d'accident Haute Tension
10. Matériel Haute Tension
11. Moyens de protection en Haute Tension

▶ MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Vidéos, PowerPoint, plateau technique électrique
- ▶ Visite des postes de travail (en intra-entreprise)

▶ METHODE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Théorie** : exposé, débats
- ▶ **Pratique** : mises en situation
- ▶ **Support de cours** « formation habilitation personnels électriciens »

▶ EVALUATION

- ▶ Evaluation tout au long de la formation
- ▶ QCM Basse Tension : 50 questions
- ▶ QCM Haute Tension : 20 questions

▶ VALIDATION

- ▶ Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation et contrôle des connaissances effectués par le formateur, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

▶ INTERVENANTS :

- ▶ La liste des intervenants, leurs agréments de formateurs pour adultes et leurs domaines de formation peuvent être consultés sur le site Internet ou être transmis à la demande.